

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

La population de Paris et du département de la Seine d'après le dénombrement du 12 avril 1891

Journal de la société statistique de Paris, tome 33 (1892), p. 427-429

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__427_0

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

LA POPULATION DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE
D'APRÈS LE DÉNOMBREMENT DU 12 AVRIL 1891.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION MUNICIPALE			POPULATION comptée à part.	TOTAL général en 1891.	RAPPEL de 1886.
	agglomérée.	éparse.	totale.			
I ^{er} Louvre.	65,410	»	65,410	989	66,399	69,252
II ^e Bourse.	69,644	»	69,644	168	69,812	69,601
III ^e Temple	89,752	»	89,752	248	90,000	89,940
IV ^e Hôtel-de-Ville. . . .	97,840	»	97,840	2,206	100,046	100,929
V ^e Panthéon.	112,112	»	112,112	5,437	117,549	119,060
VI ^e Luxembourg	94,162	»	94,162	5,981	100,143	98,543
VII ^e Palais-Bourbon	85,840	»	85,840	12,110	97,950	92,578
VIII ^e Mlysée.	105,261	»	105,261	2,221	107,485	99,126
IX ^e Opéra	120,722	»	120,722	567	121,289	117,907
X ^e Enclos-St-Laurent	151,779	»	151,779	3,565	155,344	154,034
XI ^e Popincourt	215,783	»	215,783	1,233	217,016	209,813
XII ^e Reuilly	106,316	»	106,316	5,349	111,665	107,688
XIII ^e Gobelins	105,453	»	105,453	5,503	110,956	104,930
XIV ^e Observatoire	107,899	»	107,899	4,739	112,638	103,271
XV ^e Vaugirard	116,943	»	116,943	2,364	119,307	111,212
XVI ^e Passy	84,342	»	84,342	4,884	89,226	77,824
XVII ^e Batignolles	174,373	»	174,373	1,369	175,742	158,172
XVIII ^e Montmartre.	213,504	»	213,504	754	214,258	201,134
XIX ^e Buttes-Chaumont. . . .	127,905	»	127,905	483	128,388	122,128
XX ^e Mémilmontant	141,192	»	141,192	1,552	142,744	137,408
Paris.	2,386,232	»	2,386,232	61,725	2,447,957	2,344,550
Arrondissement de Sceaux.	260,022	4,252	264,274	25,408	289,682	264,598
Arrondissement de St-Denis.	382,529	8,112	390,641	13,315	403,956	371,941
Département de la Seine . .	3,028,783	12,364	3,041,147	100,448	3,141,595	2,961,089
Rappel de 1886.	2,863,330	13,717	2,877,047	84,042	»	2,961,089

Nous nous bornerons à quelques observations :

En récapitulant ce tableau par grandes divisions, l'on obtient les résultats ci-après :

	1891.	1886.	Augmentation.
Arrondissements du Centre (ancien Paris).	1,026,017	1,010,970	15,047
— excentriques (faubourgs).	1,421,940	1,333,580	88,360
Banlieue. { Est	289,682	264,598	25,084
{ Ouest	403,956	351,941	52,015
	<u>3,144,595</u>	<u>2,961,089</u>	<u>180,506</u>

On en conclut que :

les anciens quartiers du centre de Paris se sont accrus de	1.45
les faubourgs se sont accrus de	6.21
la banlieue s'est accrue de	11.20

Rien ne pouvait mieux prouver que la population de Paris tend à s'éloigner du centre, où il ne reste presque plus de locaux disponibles, pour s'installer dans les quartiers excentriques et, depuis quelque temps, dans la banlieue.

La banlieue de l'Ouest, dont le chef-lieu est Saint-Denis, s'est accrue de près de 13 p. 100 (12.88), tandis que la banlieue de l'Est s'est accrue de 9 p. 100 (8.67).

Le mouvement principal se dessine donc vers l'Ouest.

Si nous ne considérons que les arrondissements du centre, qui forment l'ancien Paris, nous passerons par les chiffres suivants :

Ancien Paris.		1891.	1886.	Augmentation.
Rive droite. {	Les 4 premiers arrondissements	326,257	329,722	3,465
	Le 8 ^e et le 9 ^e arrondissement.	228,774	217,033	11,741
	Le 10 ^e arrondissement.	155,344	154,034	1,310
		<u>710,375</u>	<u>700,789</u>	<u>9,586</u>
Rive gauche :	5 ^e , 6 ^e et 7 ^e arrondissements	315,642	310,181	5,461
				<u>14,047</u>

Ces chiffres amènent à conclure que les arrondissements de la rive droite ne se sont accrus que de 1.35 p. 100, laissant la supériorité à ceux de la rive gauche, dont le taux d'accroissement est de 1.73 p. 100.

Sur la rive droite elle-même, il y a une diminution marquée dans l'agglomération des 4 premiers arrondissements, un état stationnaire dans le 10^e. La seule augmentation marquée (5, 6 p. 100) a porté sur les arrondissements de l'Élysée et de l'Opéra, qui sont, comme chacun sait, les plus élégants de la capitale.

On vient de voir que le taux d'accroissement le plus élevé appartient à la banlieue. La banlieue renferme déjà un certain nombre de villes qu'en province on considérerait comme très importantes. — Nous citons celles qui ont plus de 20,000 habitants :

Ivry, 22,357; Montreuil, 23,986; Vincennes, 24,626; Boulogne, 32,569; Clichy, 30,698; Levallois-Perret, 39,857; Neuilly, 29,444; Pantin, 21,847; Aubervilliers, 25,022; Saint-Denis, 50,992; Saint-Ouen, 25,969.

Montrons quel a été le progrès de ces communes depuis 5 ans :

	1891.	1886.	AUGMENTATION absolue.	AUGMENTATION p. 100.
Ivry	22,357	21,076	1,281	5.74
Montreuil	23,986	21,541	2,445	10.19
Vincennes	24,626	22,237	2,389	9.71
Boulogne	32,569	30,084	2,485	7.62
Clichy.	30,698	26,741	3,757	12.37
Levallois-Perret . . .	39,857	35,649	4,208	10.57
Neuilly	29,444	26,896	2,548	8.67
Pantin	21,847	19,170	2,677	12.28
Aubervilliers.	25,022	22,223	2,799	11.20
Saint-Denis	50,992	48,009	2,983	5.85
Saint-Ouen	25,869	21,404	4,565	17.56
	<u>327,367</u>	<u>295,230</u>	<u>32,137</u>	<u>9.82</u>

En dehors de ces localités, on peut citer Asnières, qui a aujourd'hui 19,141 habitants, et s'est accrue de 20.57 p. 100, et surtout Colombes, qui a une population presque égale, 18,680, et qui s'est accrue de 23.50 p. 100.

Avant de clore ce petit article, nous devons dire que les chiffres qui précèdent sont ceux du dénombrement officiel et s'appliquent à la population *résidente*, dont le total est, comme on l'a vu plus haut, de 3,141,595. En fait, il n'a été recensé dans le département de la Seine, au jour fixé pour le dénombrement, que 3,113,674 individus, la population dite *de fait* se trouve donc inférieure de 27,921 à la population dite *légal*. Cela tient à ce que, au moment du dénombrement, 70,393 résidents se trouvaient absents, tandis que la population de passage n'a atteint que le chiffre de 42,472. Mais on comprendra, sans qu'il soit besoin de plus amples commentaires, que la population de passage est difficile à établir, et a dû entraîner beaucoup d'oublis. Cette population de passage varie, d'ailleurs, d'un jour à l'autre et dépend des circonstances.

En tout cas, la différence entre les deux recensements est assez faible et peut être négligée dans la pratique.

T. LOUA.